

Colombes, le 10/03/2010

**Editeurs et hébergeurs :
attention aux risques contractuels dans l'activité en mode SaaS !**

Syntec Informatique Assurances, Aon et le Cabinet Derriennic Associés
proposent des solutions pour la mise en place des contrats et leur suivi

Le logiciel en tant que service, « Software as a Service » ou « SaaS », est devenu le mode incontournable de distribution d'applications pour les éditeurs et les hébergeurs informatiques : en 2011, le marché mondial du SaaS devrait dépasser les 11 milliards de dollars (source Gartner).

De leur côté, les entreprises, en choisissant le SaaS optent pour la livraison conjointe de moyens, de services et d'expertise leur permettant d'externaliser intégralement un ou plusieurs aspect(s) de leur système d'information (messagerie, sécurité...) et d'assimiler cette externalisation à un coût de fonctionnement plutôt qu'à un investissement.

Ce modèle économique présente de nombreux avantages aussi bien pour l'éditeur que pour le client, mais son usage n'est pas sans risques dans la mise en place des contrats et leur suivi.

Dans ce contexte, le Syntec Informatique Assurances, Aon (N°1 mondial du courtage d'assurances) et le Cabinet Derriennic Associés attirent l'attention des acteurs du monde informatique sur :

- **les clauses à risques**, dont la rédaction mérite une attention particulière (clause de durée, de maintenance, de limitation de responsabilité, droits d'auteur...)
- **les difficultés liées à ce modèle** : les exclusions de garantie les plus usuellement pratiquées par les assureurs ; la problématique des développements spécifiques de l'hébergement ; la disponibilité du service et ses conséquences ; la sous-traitance et la répartition des responsabilités qu'il faut organiser....

et organisent une conférence **le mardi 16 mars 2010** sur le thème :

« L'essor de l'activité en mode SaaS, éditeurs/hébergeurs : pratique contractuelle »

9h – 12h

Accueil café à partir de 8h30

AXA – Auditorium AXA
88, rue Saint-Lazare
75009 Paris

ATTENTION : Inscription préalable obligatoire auprès de npoupin@syntec-informatique.fr

Participation aux frais :

- Entrée libre sur présentation de la carte de presse
- Adhérents Syntec informatique : 100 € TTC (1ère personne) - 50 € (à partir de la 2ème personne)
- Non-Adhérents* Syntec informatique : 150 € TTC* (en cas d'adhésion dans les 3 mois suivant la présente matinée, le montant réglé sera déduit de votre 1er appel de cotisation)

News from Aon

Page 2 of 2

Contacts Presse

Anne de Fleurieu

Aon France

Responsable Relations Presse

Tel : 01 58 75 60 71

Anne_De_Fleurieu@aon.fr

A propos d'Aon France

Aon France, (www.aon.fr) un des leaders de l'hexagone en conseil et courtage d'assurance et de réassurance, a généré, en 2009, un chiffre d'affaires de 290 millions d'euros et compte 1200 collaborateurs.

Aon France regroupe les activités suivantes :

- ◆ Conseil et courtage en assurances, Aon Risk Services
- ◆ Conseil en protection sociale, Aon Consulting
- ◆ Conseil et courtage en réassurances, Aon Benfield
- ◆ Conseil en gestion des risques, Aon Global Risk Consulting
- ◆ Conseil financier d'entreprise, Accuracy

A propos d'Aon

Aon Corporation (NYSE: AON), est le N°1 mondial du courtage d'assurance et de réassurance. Le Groupe est également un des leaders mondiaux dans le conseil en gestion des risques et en ressources humaines. Le groupe réunit plus de 37 000 personnes réparties dans 500 bureaux à travers plus de 120 pays. S'appuyant sur d'importantes ressources et de fortes compétences techniques, les experts d'Aon proposent à leurs clients des solutions innovantes en gestion des risques et management.

En 2008 et 2009, dans l'étude sur le secteur de l'assurance menée par le magazine Euromoney, Aon a été nommé meilleur courtier mondial. Le groupe a également été classé par A.M Best, N° 1 mondial des courtiers d'assurance sur la base des revenus de courtage et élu meilleur courtier d'assurance, de réassurance et conseil en protection sociale par les lecteurs de Business Insurance, en 2007 et 2008.

Pour plus d'informations sur Aon, connectez-vous sur www.aon.com

This press release contains certain statements related to future results, or states our intentions, beliefs and expectations or predictions for the future which are forward-looking statements as that term is defined in the Private Securities Litigation Reform Act of 1995. These forward-looking statements are subject to certain risks and uncertainties that could cause actual results to differ materially from either historical or anticipated results depending on a variety of factors. Potential factors that could impact results include: general economic conditions in different countries in which we do business around the world, changes in global equity and fixed income markets that could affect the return on invested assets, fluctuations in exchange and interest rates that could influence revenue and expense, rating agency actions that could affect our ability to borrow funds, funding of our various pension plans, changes in the competitive environment, our ability to implement restructuring initiatives and other initiatives intended to yield cost savings, our ability to successfully execute strategic options for our Combined Insurance subsidiary, the impact of current, pending and future regulatory and legislative actions that affect our ability to market and sell, and be reimbursed at current levels for, our Sterling subsidiary's Medicare Advantage health plans, changes in commercial property and casualty markets and commercial premium rates that could impact revenues, changes in revenues and earnings due to the elimination of contingent commissions, other uncertainties surrounding a new compensation model, the impact of investigations brought by state attorneys general, state insurance regulators, federal prosecutors, and federal regulators, the impact of class actions and individual lawsuits including client class actions, securities class actions, derivative actions, ERISA class actions, the impact of the analysis of practices relating to stock options, the cost of resolution of other contingent liabilities and loss contingencies, and the difference in ultimate paid claims in our underwriting companies from actuarial estimates. Further information concerning the Company and its business, including factors that potentially could materially affect the Company's financial results, is contained in the Company's filings with the Securities and Exchange Commission.